

Le mot du président

Nous avons voté la semaine dernière un budget dynamique, tourné vers l'investissement. Nous projet pour la qualité de vie doit se concrétiser sur le terrain. Notre très faible dette et nos efforts de gestion nous l'autorisent, nos habitants et nos entreprises nous y encouragent. Nous avons pu le constater encore lors de notre réunion publique sur le SCoT mercredi soir.

Jean-Paul Michel



Retour sur la réunion publique du SCoT en page 4 et zoom sur le budget en page 6.

Une politique du logement social plus intégrée

Accueil des publics prioritaires et mixité sociale, tels sont les objectifs de la Convention intercommunale d'attribution des logements sociaux signée par l'agglomération, les maires de Marne et Gondoire, la préfecture, les bailleurs et les associations pour le logement hier à Rentilly. Chaque partie s'engage pour les contingents dont elle est réservataire à concourir à ces objectifs. Un bilan sera fait tous les ans. Une harmonisation de la politique d'attribution du logement qui constitue en première en Seine-et-Marne.

Page 2



Jean-Paul Michel et Gérard Branly, sous-préfet de l'arrondissement de Torcy

Les journées des métiers d'art, c'est ce week-end



Les artistes vous accueillent dans leurs ateliers. Rendez-vous à Bussy-Saint-Georges, Bussy-Saint-Martin, Carnetin, Chalifert, Dampmart, Jossigny, Lagny-sur-Marne, Saint-Thibault-des-Vignes et Thorigny-sur-Marne.

Page 7

SIGNATURE DE LA CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION



Patrick Guichard, maire de Bussy-St-Martin



Marcel Oulès, maire de Chanteloup-en-Brie



Tony Salvaggio, maire de Pontcarré



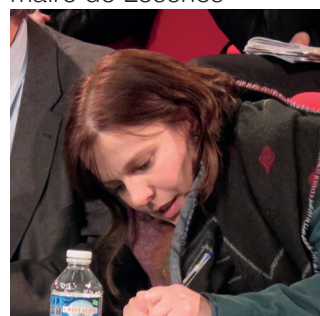
Jean-Marie Jacquemin, maire de Lesches



Philippe Degremont, maire adjoint de Gouvernes



Florence Blanchard, maire adjointe de Lagny



Stéphanie Scordia, maire adjointe de Thorigny-sur-Marne

Ils ont dit

Jean-Paul Michel, président de l'intercommunalité

«Aujourd'hui c'est la première signature d'une convention intercommunale d'attribution dans le département. Marne et Gondoire s'est emparée de ce sujet et l'a traité au niveau politique avec une volonté d'aboutir le plus vite possible. Le texte que nous allons signer a été voté à l'unanimité par le Conseil communautaire en décembre 2017. L'intercommunalité sait se saisir de sujets complexes et sensibles. Ce document sera effectif pendant 6 ans.»

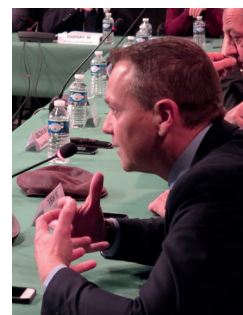
Gérard Branly, sous-préfet de l'arrondissement de Torcy

«Le plus remarquable est que vous arrivez à une unanimité sur un sujet qui est parfois source de fantasmes. Vous avez réussi à dépasser toutes les craintes. Je note que l'un de vos objectifs est le logement des populations les plus défavorisées, celles qui sont dans le premier quartile de revenus, pour les porter de 9 à 15 % des attributions. Il y a moyen de faire de la mixité sociale avec les 4

autres quartiles. Le comité de suivi vous permettra d'adapter les politiques d'attribution en fonction de tout ce qui va se construire. Des dizaines de milliers de personnes vont venir vivre à Marne et Gondoire dans les 15 ans à venir. Donc il y a une politique à mener pour anticiper le peuplement et installer les personnes les plus fragiles de manière homogène sans créer d'îlots de pauvreté. Je remercie tous les élus pour ce travail. C'est maintenant que tout commence !»

Christian Robache, maire de Montévrain

«Nous sommes là pour montrer un exemple. Le rôle d'une municipalité est de donner accès au logement à toutes les classes sociales. Cela passe par un travail commun, un dialogue avec la préfecture et les bailleurs pour construire un territoire en cohérence totale. Les élus des communes doivent surtout être au centre des décisions pour le logement social.»





Yann Dubosc, maire de Bussey-Saint-Georges

«Quand on construit des logements, il faut aussi penser à la gestion des populations nouvelles. Il faut les accueillir dans de bonnes conditions. Les enjeux sont donc aussi sur les équipements.»



Frédéric Nion, maire de Conches-sur-Gondoire

«La création de logements sociaux suppose des infrastructures adaptées à la population : équipements scolaires, aménagement de la voirie (stationnement, assainissement), ce qui représente des coûts très lourds pour les villages de notre strate. Je souhaiterais un accompagnement financier de l'État de plus forte ampleur.»

Laurent Simon, maire de Chalifert, vice-président en charge de la politique de la ville



«Quand les moyens mis à disposition sont utilisés à bon escient, que chaque acteur fait son travail, on obtient de bons résultats dans les quartiers en difficulté. Avec le Contrat de ville, nous arrivons à réaliser des bonnes choses dans le quartier Orly Parc à Lagny.»



Mireille Munch, maire de Ferrières-en-Brie

« Notre commune a été soumise aux dispositions de la loi SRU relatives aux logements sociaux à partir de l'année 2012. À compter de cette date, la commune, bien que disposant de très peu de réserves foncières, met tout en œuvre pour développer le logement social sur son territoire.»

Roland Harlé, maire de Pomponne



«Nous respectons les objectifs de logements sociaux pour notre commune mais le budget de notre CCAS est très réduit. À terme, il faudra parler des moyens d'assumer cette nouvelle responsabilité pour toutes les communes.»



Sinclair Vouriot, maire de Saint-Thibault-des-Vignes

«L'entretien des logements sociaux repose sur les bailleurs qui doivent donc être réactifs car cela joue aussi sur la qualité de vie. Il faut renforcer le lien entre communes et bailleurs.»

Marc Pinoteau, maire de Collégien



«J'espère que cette convention nous aidera à faciliter nos démarches pour les constructions avec les différents partenaires. Nous sommes volontaires. Nous avons lancé des opérations que nous souhaitons vraiment faire aboutir.»

Les bailleurs et associations présents

Valophis, Foyers de Seine-et-Marne, Osica, ICF Habitat La Sablière, Trois Moulins Habitat, Efidis, OPH 77, Antin Résidences, Villogia, Soliha 77, AUT, Relais jeunes 77, AOSEA 77, Familles de France,

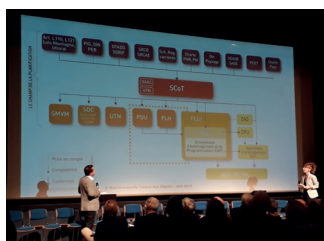
Le SCoT poursuit sa tournée



16 élus de Marne et Gondoire dont 13 maires étaient présents

Une réunion publique sur le Schéma de cohérence territoriale, s'est tenue mercredi soir à Lagny

Introduisant la séance, des comédiens (qui avaient déjà joué à Carnetin le 16 mars) ont présenté les idées fumeuses du bureau d'études Futura 2000. Les usurpateurs démasqués, les élus ont pu prendre la suite. Le Président a commencé par rappeler l'esprit de la révision du SCoT : actualisation, consolidation et ajustements. Les quatre axes du SCoT ont ensuite été abordés.



Vivre

La présentation a commencé par l'habitat. Avec une population en hausse, Marne et Gondoire doit soutenir la production de logements. Jean-Paul Michel a insisté sur la nécessité de développer l'habitat aux abords des gares et au sein du tissu urbanisé, afin de préserver les espaces naturels et agricoles.



Travailler et consommer

Le vice-président Pascal Leroy a présenté le développement économique sous l'angle de l'emploi. Renforcer la desserte des zones d'activité, c'est permettre à de nombreux emplois d'être pourvus. Les efforts sont aussi à mener sur la problématique des locaux inoccupés. Jean-Paul Michel a évoqué l'articulation entre zones commerciales et commerces de centres-villes qui est également un enjeu majeur. Patrick Guichard a ensuite abordé la question des terres agricoles qui couvrent 31 % du territoire et constituent donc une ressource économique majeure. L'élue a souligné le virage écologique que prenaient les exploitations.



Se déplacer

Sinclair Vouriot, vice-président, a rappelé que le Syndicat intercommunal des transports qu'il préside permet de raisonner à l'échelle du bassin de vie Marne et Gondoire - Val





d'Europe et de peser ainsi auprès des décideurs régionaux, que ce soit pour le Grand Paris des bus, qui va renforcer l'offre dans notre secteur, ou pour le cadencement de la ligne A du RER. Les gares sont un deuxième enjeu avec la nouvelle gare Chessy sud et la rénovation complète du pôle gare de Bussy-Saint-Georges (deux opérations qui sont en cours) et une gare routière envisagée à Montévrain. Avec l'agglomération de Marne et Gondoire, qui a considérablement augmenté son investissement, les efforts sont faits sur les transports en commun mais aussi l'auto-partage (38 stations de location de voitures électriques) et le développement des liaisons cyclables pour développer l'intermodalité. Enfin, le transport à la demande (mini-bus 9 places et 21 lignes activées sur réservation) rencontre son public pour la desserte des zones d'activité en horaires décalés.

Grandir, se soigner, se divertir

Jean-Paul Michel a souligné que les communes raisonnent maintenant à l'échelle du territoire intercommunal pour le sport, la culture et les loisirs, en particulier pour les équipements. Qui parle équipements, dit aussi maisons de santé. Thibaud Guillemet, vice-président, a fait état de la situation préoccupante en Marne et Gondoire en raison des départs en retraite de professionnels. Les regroupements pluriprofessionnels sont une réponse qui renforce en outre le lien ville, hôpital. Et, la santé n'étant pas que le soin, la prévention va être développée.



Enfin, Edwige Lagouge, vice-présidente à la culture a rappelé l'importance des activités culturelles sur le territoire. L'enjeu est notamment de pouvoir donner accès à la culture aux publics qui en sont éloignés, socialement ou géographiquement.



Et le public, qu'en dit-il ?

Une première question a porté sur les personnes âgées. Plusieurs élus ont répondu pour illustrer les différentes manières dont celles-ci sont prises en compte (transports, politiques sociales, futur EPHAD à Lagny...). Et venue ensuite la question du développement numérique. Le vice-président Roland Harlé a rappelé qu'après une phase de montée en débit des communes les plus carencées achevée l'été dernier, Marne et Gondoire et le Syndicat Seine-et-Marne numérique, se concentraient sur le déploiement du très haut débit dans l'ensemble des zones où les opérateurs n'ont pas pris d'engagements.



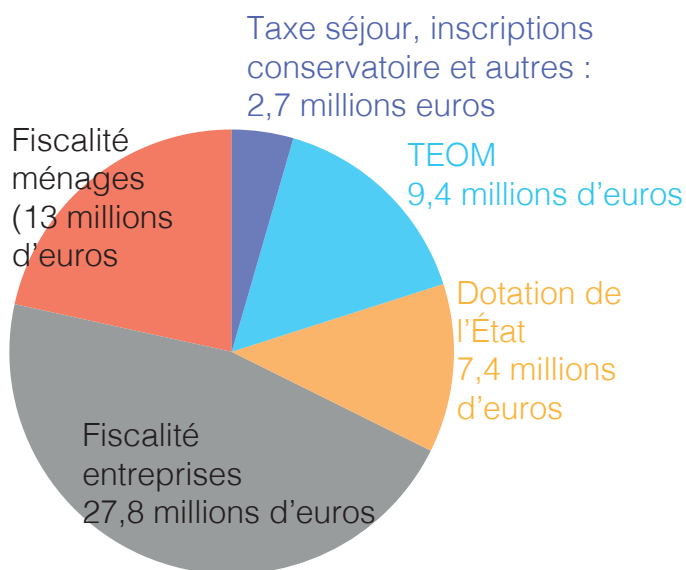
La concertation se poursuit. Lors de cette soirée, qui a réuni près de 85 personnes, une exposition évolutive sur le SCoT a été inaugurée. Les panneaux seront affichés dans les 20 communes de façon itinérante. Un registre sera mis à disposition pour permettre à chacun de s'exprimer. Enfin, rendez-vous le 15 juin à Chanteloup, pour une déambulation-spectacle.

Délibérations de conseil

Vote du budget

Le budget principal est de 115,3 millions d'euros dont 43 % consacrés à l'investissement (+ 3% par rapport à 2017).

Ressources financières



Les 60 millions d'euros reçus au titre de l'année 2018 vont être reversés pour un tiers aux communes via l'attribution de compensation (22,7 millions d'euros).

Dépenses de fonctionnement

Les charges de personnel budgétées sont de 10,6 millions d'euros. Les deux principaux postes sont l'enseignement musical (43 %) et la lecture publique (13 %).

En 2018, 1,7 millions d'euros de capital de dette seront remboursés et 548 000 euros d'intérêts. Une dette considérée comme saine à 100 % et ne présentant aucun risque.

Charges générales de fonctionnement

9 millions d'euros sont budgétés pour les charges de fonctionnement à caractère général. Au delà des services transversaux, ces charges se répartissent en différents domaines d'actions :

Déplacements	190 600
Développement économique	91 420
Eau	684 000
Parc culturel	465 400
Enseignement musical	122 885
Lecture publique	268 650
Bâtiments	971 820
Environnement	125 500
Aménagement	129 700
Habitat / logement	32 600
Voirie et espaces verts	4 539 676
Politique de la ville	126 700
Santé	50 000

Participations, subventions, délégations de service public 2018

Marne et Gondoire mène son action en partenariat avec différents organismes et leur versera à ce titre un total de 5 millions d'euros

Syndicat intercommunal des transports	1 881 000
Service départemental d'incendie et de secours	1 380 000
DSP Centre aquatique	750 000
DSP Parcs de stationnement	190 000
Office de tourisme	238 000
Seine-et-Marne numérique	100 000
Seine Grands lacs	50 000
Morbras 77	11 000
Initiative Nord Seine et Marne	21 000
associations (Foyer jeunes travailleurs, école de la 2 ^e chance, Philharmonie Démos, AVIMEJ...)	300 000

Délibérations de conseil

Les taux inchangés depuis 2012 pour la taxe foncière et depuis 2011 pour la taxe d'habitation

Quatre taux votés, zéro augmentation :

- Cotisation foncière des entreprises : 28,81 % (à l'issue de la période de lissage en 2025)
- Part de la taxe d'habitation revenant à l'intercommunalité : 7,91 % (taux inchangé depuis son instauration en 2011)
- Part de la taxe sur le foncier bâti revenant à l'intercommunalité : 0,886 % (taux inchangé depuis 2012)
- Part de la taxe sur le foncier non-bâti revenant à l'intercommunalité : 3,02 % (taux inchangé depuis son instauration en 2011).

Pour les habitants de Ferrières-en-Brie et Pontcarré, l'alignement progressif sur ces taux se fera en 2 ans (taxe d'habitation et taxes foncière).

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : taux unique en 2019.

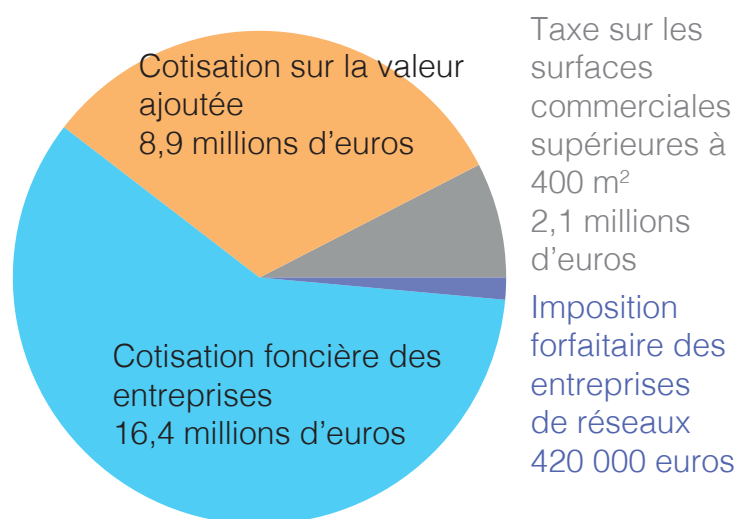
La communauté d'agglomération collecte la TEOM et la reverse au SIETREM (et au SIETOM pour Pontcarré). Depuis 2015, un lissage est encours pour qu'en 2019, un taux unique de 6,46 % soit appliqué dans l'ensemble des communes de Marne et Gondoire hormis Ferrières et Pontcarré (qui entament un lissage sur 5 ans). À noter que ce taux commun peut être majoré en fonction des services supplémentaires demandés par la commune (collecte des déchets verts notamment).

La communauté d'agglomération perçoit aussi une taxe pour sa nouvelle compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) dont le produit 2018 a été fixé à 100 00 euros lors du Conseil de décembre dernier.

Enfin, la taxe de séjour (680 000 euros prévus en 2018) est reversée quasi-exclusivement à l'Office de tourisme intercommunal.

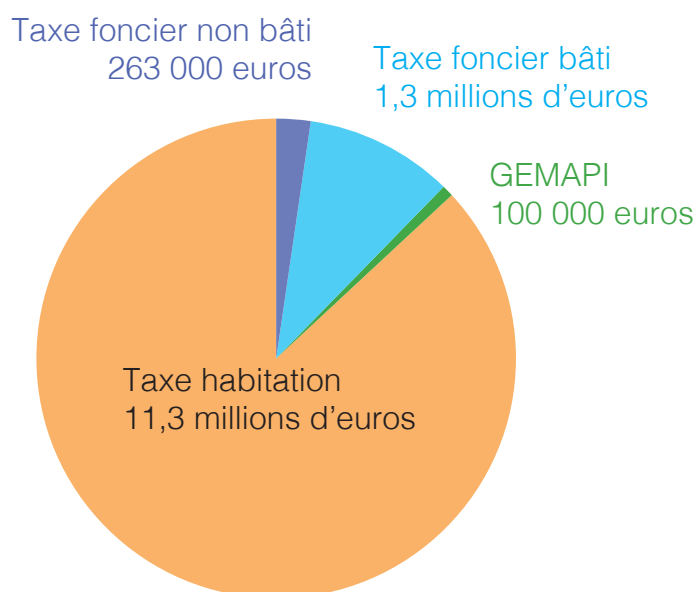
Taxes acquittées par les entreprises

27,8 millions d'euros hors TEOM



Taxes acquittées par les ménages

13 millions d'euros hors TEOM



Délibérations de conseil

Les opérations d'investissement

Les opérations d'équipements nouvelles prévues en 2018 représentent 31,7 millions d'euros. Principaux exemples :

Espaces naturels (en ville et en milieu ouvert)	3 727 000
Bords de Marne Thorigny-Dampmart	3 330 000
Habitat et logement	3 767 000
Maison de santé pluriprofessionnelle	3 090 000
Réhabilitation de zones d'activité	3 200 000
Aires d'accueil de gens du voyage	2 980 000
Réhabilitation des bâtiments, valorisation du patrimoine	2 900 000
Liaisons douces	2 600 000
Pôle solidaire	1 500 000
Réseaux d'eaux pluviales	707 000
Ouvrages et réseaux pour la Défense incendie	90 000
Développement du très haut débit	450 000
Stations d'éco-mobilité	497 000
Fonds de concours aux investissements communaux	695 000

*Nombre de ces opérations font l'objet de subventions.
8,9 millions d'euros de crédits nouveaux sont inscrits à ce titre.*

Le service commande publique a 6 mois

En introduction de la séance, Christian Robache, vice président en charge de la mutualisation, a présenté le bilan du service commun de la commande publique après 6 mois d'activité.

le nombre d'adhérents est passé de 13 communes à 15. Un contrat de service a également été conclu avec Marne et Gondoire Aménagement. 95 marchés ont été réalisés pour un total de 8,5 millions d'euros. Les procédures uniformisées et les solutions informatiques pour la rédaction, la publication et la passation génèrent un gain de temps et d'efficacité. Les agents peuvent ainsi se concentrer sur les tâches

Budgets d'assainissement et d'eau potable

Le budget annexe de l'assainissement représente 6,1 millions d'euros pour la section fonctionnement. 84 % des recettes sont générées par la surtaxe d'assainissement. Les dépenses sont pour l'essentiel liées au personnel et à l'entretien des réseaux. L'enveloppe d'investissement prévue pour 2018 est de 5,7 millions d'euros, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des opérations,.

Le budget annexe de l'eau potable présente une section de fonctionnement de 1,4 million d'euros. Les recettes sont générées par la surtaxe d'eau potable. Les crédits prévus pour les opérations d'investissement en 2018 sont de 1,2 million d'euros.



demandant le plus d'expertise. Christian Robache a mis en avant la sécurisation juridique de l'acte d'achat que permet ce service en particulier pour les communes qui n'ont pas le personnel nécessaire.

À l'affiche

Journées européennes des métiers d'art : quelques rendez-vous

Bussy-Saint-Georges

Atelier du Lavoir - Martine Stekelorom

Aquarelliste - plasticienne

Rue du lavoir (en face du lavoir)

Samedi de 14 h à 18 h, dimanche de 10 h à 12h 30 et de 14 h à 17 h

Les réservations pour la visite du centre technique de la Bibliothèque de France sont closes.

Bussy-Saint-Martin

Atelier Aubépine Fabienne Morane

Tapissier - garnisseur

Initiations, démonstrations

Samedi de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h,

dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

Salle des fêtes de Rentilly, entre le 6 et le 6 bis rue du Met

Carnetin

La Perle d'Art - Pascale Verrand

créatrice de bijoux en verre de Murano

Samedi et dimanche de 11 h à 19 h

2, chemin de l'Entonnoir (2^e maison)

Chalifert

Guy Braun, graveur

L'artiste vous attend dans son atelier pour vous faire découvrir ses différentes techniques dont une démonstration de tirage d'estampe à 15 h et 17 h.

Samedi et dimanche de 11h à 19 h

47 bis, rue Charles Vaillant

Dampmart

L'Atelier A

Tapissier, créatrice de sacs en toile, peintre et créatrice de bijoux vous accueillent

samedi et dimanche de 10 h à 18 h

atelier d'art floral pour les enfants samedi à 14 h et 17 h :

38, rue du chemin de fer

Jossigny

Anne d'Autruche

Créatrice d'objets insolites

Samedi et dimanche de 11 h à 19 h

61, rue de Lagny

Atelier Ulgador, Gabor Ulveczki

Plasticien, décorateur mural

Samedi et dimanche de 11h à 19 h

46-48 rue de Lagny

Lagny-sur-Marne

Les ateliers de la Tannerie

Samedi et dimanche de 11 h à 19 h

Ébéniste, tailleur de pierre, couturière et autres professionnels ouvriront les portes de leurs ateliers.

17 18, rue Marthe Aureau

Parc Culturel de Rentilly - Michel Chartier

1, rue de l'étang, Bussy-Saint-Martin

Visite commentée de l'exposition "Le Paradoxe de l'iceberg" dans le château en

partenariat avec le frac IDF et le frac Grand Large - Hauts-de-France

Dimanche à 15 h

Saint-Thibault-des-Vignes

CFA compagnonnique

Le centre forme près de 300 apprentis aux métiers du bâtiment, venez les rencontrer.

Samedi de 9 h à 17 h

2, rue de Guermantes à Saint-Thibault-des-Vignes

Thorigny-sur-Marne

Sellerie tartare - Tahir Sharif

Sellier harnacheur

Samedi et dimanche de 10 h à 19 h

134, rue de Claye

Céli D

Modiste, création de chapeaux

Dimanche de 10 h 30 à 17 h

5, rue de Claye

Programme complet sur marneetgondoire-tourisme.fr



La beau(on)té sauvera le monde ce week-end à Lagny

Publié en octobre dernier par Géo, le livre *La beauté sauvera le monde* donne naissance à un festival organisé par la ville de Lagny en collaboration avec le magazine et parrainé par Allain Bougrain-Dubourg. Les photos prises par le grand reporter Thierry Suzan seront exposées en grand format dans tout le centre-ville. Mais le festival va plus loin. «L'idée maîtresse du livre, c'est donner envie de protéger le monde en en montrant toute la beauté. Dans cette lignée, le festival présente les moyens et alternatives que chacun a à sa disposition pour laisser un monde meilleur aux générations futures», explique Philippe Guerlet qui a piloté le projet pour la Ville. Au programme : concert de Charlélie Couture jeudi soir, tables rondes, projections de films suivies de



Une des photos qui sont exposées en ville

débats, expositions de photos, dédicaces de livres, rencontres avec des associations et des ONG et animations de rue. Les écoles se rendront au festival ce vendredi.



Les Ritournelles

Du 12 au 25 mars, le festival intercommunal Les Ritournelles comprenait 55 concerts dans 21 écoles et les établissements d'accueil des personnes en situation de handicap du territoire et aussi des concerts et animations dans les lieux culturels.

Ici, un tout petit enfant découvre le n'guni que lui présente un musicien Burkinabé. C'était le 14 mars au Parc culturel de Rentilly.